

Le budget—M^{lle} MacDonald

exactement si un programme est administré de façon impartiale et objective ou s'il est utilisé à des fins partisans. On ne pourra répondre à cette question avec précision que lorsque nous aurons obtenu la ventilation par circonscription et ce n'est pas ce qu'on nous a fourni aujourd'hui.

M. Evans: Monsieur le Président, je me renseignerai. Je devrai cependant rappeler au député que d'après Beauchesne et le Règlement, tout renseignement qui est public ou auquel l'auteur de la question a accès, ne peut faire l'objet d'une question au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Crosbie (page 1445) et du sous-amendement de M. Riis (page 1448).

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, ces derniers temps le gouvernement a montré qu'il se moquait du monde, mais il s'est surpassé l'autre jour quand le ministre des Finances (M. Lalonde) a présenté son budget. Il appelait cela un programme d'action. Je peux lui dire qu'aux yeux de la plupart des Canadiens son programme ne rime à rien et ne nous mènera nulle part.

Comment pourrait-on penser autre chose de ce budget? Fait-il quoi que ce soit pour les chômeurs? La réponse est non. Fait-il quoi que ce soit pour réduire la dette nationale? Encore une fois, la réponse est non. Fait-il quoi que ce soit pour réduire le déficit ou accroître la recherche et le développement ou encore les investissements? La réponse à toutes ces questions cruciales dont la reprise économique dépend entièrement est également négative.

Je crois que ce soi-disant budget n'est rien d'autre qu'un constat d'échec. Le gouvernement reconnaît là qu'il est incapable d'assumer ses responsabilités financières ou son autorité morale à un moment critique de notre histoire.

En lisant le budget, on constate qu'il cherche à justifier vis-à-vis de la petite entreprise le véritable gâchis que le gouvernement a fait du régime fiscal. Il cherche à justifier aux yeux des contribuables les abus commis par le ministère du Revenu national. Il veut également justifier aux yeux de l'industrie pétrolière et gazière les torts considérables que le Programme énergétique national lui a causés. Ce programme est l'œuvre du ministre des Finances. Ce matin, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) s'est excusée du fait que la prétendue réforme des pensions était si limitée, et il y a de quoi. Toutefois, comme c'est souvent le cas lorsqu'on cherche à s'excuser, dans son budget, le ministre se lance également des fleurs. Il présente des circonstances atténuantes

comme des vertus et les espoirs d'avenir meilleur comme un fait accompli. A en croire le ministre, nous aurons une croissance de 5 p. 100 cette année. Nous réduirons le taux de chômage à 7.5 p. 100 d'ici 1988. Le déficit diminuera l'année prochaine ou l'année suivante ou encore l'année d'après. Néanmoins, je voudrais demander au ministre ce que toutes ces prévisions optimistes apportent aux Canadiens dans l'immédiat? En quoi cela avance-t-il celui qui a perdu son emploi il y a plus d'un an et qui n'a pas plus d'espoir d'en trouver un aujourd'hui? A quoi cela nous avance-t-il d'avoir un fonds de création d'emplois pour les jeunes de 150 millions de dollars si cela ne donne que \$5 par personne et par semaine? En quoi cela avance-t-il les milliers de familles qui ont déjà perdu leur maison de savoir qu'on établira une assurance hypothécaire?

• (1700)

Néanmoins, l'assurance hypothécaire nous semble être une bonne chose. C'était, ne l'oublions pas, la pierre angulaire du budget présenté par mon collègue, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) en 1979. C'était le seul budget novateur, actuel et responsable qui ait été présenté à la Chambre depuis plusieurs années, et que lui est-il arrivé? Il a été repoussé par le parti libéral avec l'aide du Nouveau parti démocratique. Notre parti a offert l'assurance-hypothèque il y a plus de quatre ans, à l'époque où elle aurait vraiment aidé des milliers de Canadiens à conserver leur maison pendant la récession. Le gouvernement actuel a eu quatre ans pour présenter cette assurance, mais c'est maintenant qu'il se décide, au moment où, selon le ministre des Finances, le danger est écarté. Pourquoi avoir tant tardé?

Ce non-budget sans actualité, c'est un fiasco à tous les égards. Le ministre avait l'occasion de prendre des mesures décisives, d'offrir aux Canadiens des mesures concrètes. Cette occasion il l'a bousillée, il l'a ratée. C'est sur la question de la réforme des pensions tout spécialement que ce ratage est manifeste. Il y a quatre ans, monsieur le Président, le gouvernement annonçait que la réforme des pensions était une de ses principales priorités. Il a attendu trois ans sans rien faire. Enfin nous avons reçu le livre vert publié par le ministre de la Santé et du Bien-être social, puis la Chambre a autorisé un groupe d'étude parlementaire à tenir des audiences et à présenter des recommandations au sujet de la réforme des pensions. Et voici que dans les dernières semaines, dans les derniers mois d'une législature qui a déjà dépassé la durée normale de la légitimité parlementaire, dans les dernières semaines ou les derniers mois du mandat de notre Assemblée, le ministre des Finances a fait un premier pas hésitant vers la réalisation de la réforme. Et comme d'habitude, il a raté le but. Il a déclaré à la Chambre, dans son exposé budgétaire de mercredi dernier: «Le gouvernement n'abandonnera jamais ceux qui, après avoir leur vie durant aidé à bâtir ce pays, ont maintenant besoin d'aide». Il ne les abandonnera jamais? Jamais, monsieur le Président? Alors comment se fait-il que nous ayons en ce moment au pays plus de 600,000 Canadiens de plus de 65 ans qui vivent dans la pauvreté? Les \$50 d'augmentation du supplément de revenu garanti seront les bienvenus, il ne faut pas se le cacher. Même si ses bénéficiaires doivent attendre encore dix mois avant d'en toucher le montant intégral. Mais pourquoi leur faut-il attendre dix mois? Cela on ne nous l'a pas expliqué. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne nous l'a pas